

I.R.E.J. Institut régional d'expertise judiciaire

Compagnies d'experts membres de l'IREJ

Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai
Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai
Section régionale du Collège national des experts architectes français
Section Amiens-Douai-Reims de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice
Association amicale des membres des professions de santé, experts près la cour d'appel de Douai

LE REGIME SOCIAL ET FISCAL DE L'EXPERTISE DE JUSTICE

* **public concerné** : ce stage d'une journée s'adresse aux experts de justice désirant approfondir les obligations comptables, fiscales et sociales des experts.

* **pré requis** : être inscrit sur une liste d'experts près une cour d'appel ou sur un tableau d'experts près une cour administrative d'appel

* **session** : le vendredi 6 septembre 2024, matin

* **programme** :

- les obligations comptables des experts
- le régime social de l'expertise judiciaire
- le régime fiscal applicable aux experts exerçant à titre indépendant (circulaire de la Direction de la législation fiscale et de la Direction des services judiciaires du 8 octobre 2013)
- le régime social applicable aux experts exerçant à titre indépendant - RSI

NB : Les experts sont inscrits sur les listes à titre personnel. Ils sont donc considérés par les administrations fiscales comme professionnels exerçant à titre indépendant.

* **formateur** : Jean-Philippe PETIT, expert-comptable diplômé, expert près la Cour d'appel de Douai et près la Cour administrative d'appel de Douai

* **objectifs** : connaître les règles comptables, fiscales et sociales applicables aux experts et éviter de se trouver en situation irrégulière. Arrêter un prix de facturation en toute connaissance des coûts supportés par l'activité de l'expert.

* **méthode pédagogique et évaluation** : la formation s'appuie sur un diaporama et des documents remis aux participants, elle se termine par un questionnaire sous forme de quizz permettant de contrôler les connaissances acquises

* **lieu** : Hôtel L'AQUARIUM à Fresnes-les-Montauban (autoroute A1) de 8 heures ½ à 12 heures ½

* **prix d'inscription** : 170 € (155 € pour les membres d'une compagnie membre de l'IREJ)

* **modalités d'inscription** : Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ
ECOBRA
4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

*Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement du droit d'inscription sont pris en compte.
Le nombre de places est limité.*

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE
SIRET – 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr